



# Edito

Chers parents et professionnels,

La petite enfance, c'est avant tout partage, écoute et accompagnement. Notre commune s'engage à soutenir chaque famille et chaque professionnel dans cette aventure quotidienne qu'est l'éveil des tout-petits.

Dans ce numéro, nous mettons en lumière le rôle du Relais Petite Enfance (RPE), véritable point d'appui pour les parents comme pour les assistantes maternelles. Qu'il s'agisse de s'informer sur les modes d'accueil ou de comprendre ce que signifie « devenir parents employeur », le RPE est un lieu de conseils et d'échanges. Découvrez le témoignage d'un parent employeur qui illustre la confiance et la collaboration au cœur de ces relations.

Parce qu'éduquer, c'est aussi dialoguer, vous découvrirez également des pistes concrètes pour communiquer et encourager les enfants dans un climat de respect et d'écoute mutuelle. Profitez enfin de toutes nos rubriques habituelles : culture, jolies phrases, recettes, nouveautés ...

Un numéro pour s'informer, s'inspirer et partager, au service de ceux qui font grandir nos enfants chaque jour.

Très bonne lecture !



**Jean-Noël Verfaillie**

Maire de Marly

Vice-président de Valenciennes Métropole  
Conseiller départemental du Nord



**Hélène Martin**

Conseillère municipale déléguée  
à la petite enfance





# LA VIE DU RELAIS PETITE ENFANCE

## DEVENIR EMPLOYEUR C'EST QUOI ?

Dans un premier temps, c'est s'informer en vous rapprochant du RPE :

Le Relais Petite Enfance (RPE) :

- > Vous informe sur les divers modes d'accueil existants sur votre commune.
- > Vous accompagne pour le choix du mode de garde en fonction des besoins et envies.
- > Vous aide pour la réalisation des démarches administratives.

Si vous optez pour le mode d'accueil individuel :

- > Munissez-vous de la liste des assistantes maternelles de votre ville (RPE)
- > N'hésitez pas à rencontrer plusieurs professionnelles afin d'évaluer le service proposé en fonction de vos attentes.
- > Faites votre choix.

Dans un second temps :

Une fois votre choix arrêté, remplissez soit le contrat de travail, soit l'engagement réciproque (c'est en somme une réserve de place).

Le contrat de travail doit être établi en 2 exemplaires, et dans l'idéal, il doit faire l'objet d'un temps de réflexion avec votre future assistante maternelle.

Ce contrat aborde à la fois :

- > La partie administrative et financière (tarif horaire, autorisation de sortie, planning de travail...),
- > La partie qualité d'accueil (qui aborde les besoins de votre enfant, vos souhaits en fonction de vos valeurs éducatives...).

Ces 2 parties sont très importantes, car c'est ce contrat qui va poser un cadre de référence à vous, employeur, mais aussi à votre salariée.

- > En parallèle, informez-vous sur vos droits et devoirs, ainsi que ceux de votre salarié. Aidez-vous de la convention collective des assistantes maternelles. Cet outil vous guidera tout au long de votre contrat.
- > Enfin, dans les 8 premiers jours d'accueil, demandez le complément libre choix d'activité, sur le site de la CAF. Cela va vous permettre de prétendre à un remboursement (en fonction de votre situation familiale), et va vous permettre également d'établir les déclarations mensuelles (ainsi les fiches de paie de votre salariée).

Le plus important est de « bien choisir votre assistante maternelle », celle qui correspond à vos attentes et valeurs éducatives.

> N'hésitez pas à vous rapprocher du relais petite enfance, qui peut vous accompagner à la fois dans votre recherche de mode d'accueil, mais aussi dans vos démarches administratives, qui peuvent sembler complexes au 1er abord.

Pour toute question, contactez la responsable du RPE,  
Mme HOUILLON :  
soit par mail : [relaispetiteenfance@marly.fr](mailto:relaispetiteenfance@marly.fr)  
soit par téléphone : 07 86 62 35 87



## TÉMOIGNAGE D'EMELYNE, PARENT EMPLOYEUR

### POURQUOI AVOIR CHOISI UNE ASSISTANTE MATERNELLE ?

J'ai choisi une assistante maternelle car j'ai des horaires atypiques. J'avais déjà embauché une assistante maternelle avec ma 1ère fille, ce fut une bonne expérience. Parce qu'une assistante maternelle a moins d'enfants en accueil, comparée à une structure collective. En plus, il fallait trouver un mode d'accueil pour 2 enfants, car j'ai des jumeaux.

Je ne me suis jamais posé la question, c'était mon choix, la « crèche, c'est un peu comme à l'école ». Je voulais une prise en charge plus individuelle, et le mode d'accueil assistante maternelle correspondait mieux à mes attentes :

- > Un cadre comme à la maison,
- > Accueil familial, « ils sont petits ça ressemble à la maison ».

### PAR QUEL BIAIS ?

Je suis allée en mairie pour avoir la liste, puis je suis allée voir la responsable du RPE. J'ai rencontré 2 assistantes maternelles, et ça a collé de suite avec la 1ère, le feeling est passé de suite, je ne saurai pas l'expliquer :

- > Le cadre m'a plu (jeux à disposition, lit dans une chambre...)
- > Elle était posée.

- > La maturité qu'elle dégageait,
- > Elle était ouverte à l'échange, donnait des conseils, était rassurante...

Je ne sais pas, il y a eu un truc. Je n'avais rien préparé pour l'entretien de recrutement, j'ai fonctionné à l'instinct, « sur le tas ».

### PARLONS DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : COMMENT AVEZ-VOUS PROCÉDÉ ?

Je me suis informée auprès du RPE, un peu avec ma sœur qui est assistante maternelle elle-même ; et avec l'aide de mon assistante maternelle.

## RACONTEZ-NOUS VOTRE PARCOURS DE CES 3 ANNÉES ?

Mon assistante maternelle m'a vraiment accompagnée dans le quotidien, à divers niveaux (développement des enfants, angoisses, dans le volet plus administratif.) Elle a été ouverte aux horaires, aux changements, souple en terme de contrat.

Pour les repas, au début, je ramenais, puis j'ai laissé la nounou gérer les repas, elle proposait des repas équilibrés et variés. J'avais totalement confiance en elle.

Le petit plus est qu'elle allait au RPE : mes enfants ont pu bénéficier d'activités diverses et variées, que ce soit au RPE, ou chez mon assistante maternelle. Mon assistante maternelle a créé un lien avec les familles, c'est top. Aujourd'hui, le contrat s'est arrêté, la séparation avec nounou est compliquée, moi, j'ai du mal, je dois embaucher une nouvelle assistante maternelle, mais changer de nounou ce n'est pas simple, je me suis attachée à elle, mais une chose est sûre, je garderai le lien, avec les enfants, on gardera le contact.

### QUEL BILAN DE CETTE EXPÉRIENCE D'EMPLOYEUR ?

Les démarches ce n'est pas simple (mensualisation, fin de contrat, fiche de paie). Heureusement, nounou m'a aidée. Pour ma fin de contrat j'ai dû appeler à plusieurs reprises l'Urssaf.

Par contre le site « Pajemploi » est super bien fait. Sans oublier un beau lien avec le RPE : j'ai pu participer aux ateliers ouverts aux parents, aux sorties, aux fêtes... Cela nous a permis de voir nos enfants évoluer... A l'école, on ne voit plus rien !!!

### QUELS CONSEILS POURRIEZ-VOUS DONNER ?

S'écouter en tant que maman, que parent, il n'y a que nous qui puissions juger ce qui est bien pour notre enfant. L'important, c'est de se sentir en sécurité, en confiance. Moi, j'ai créé le lien de suite, dès que mes enfants sont nés, j'ai envoyé des photos à nounou. S'il y a des mamans qui ont des craintes, ne pas hésiter à communiquer avec leurs nounous. Créer un cahier de vie, de liaison. J'étais contente en rentrant du boulot, de lire comment s'était déroulée la journée de mes loulous. Les transmissions sont importantes pour le suivi des enfants.

## ZOOM SUR ...

Pour faire suite à notre volet autour de « la bienveillance » (abordé dans l'info nounous N°2), et suite aux différents temps de formation et aux analyses de pratique réalisées, les assistantes maternelles vous proposent quelques conseils pour gérer les difficultés rencontrées avec les enfants.

Les éléments suivants sont des pistes de réflexion, à chacun de se les approprier, en fonction de l'âge de l'enfant, et de la situation :

**Comment fixer les limites en ayant un cadre de respect et d'écoute mutuelle ?**  
**Comment anticiper une situation conflictuelle avec un enfant ?**

- **Il est important de fixer des règles et des limites claires.** Créez-les de manière participative et assurez-vous que les enfants les comprennent. Vous pouvez insister sur ce que l'enfant a le droit de faire plutôt que ce qu'il n'a pas le droit de faire.
- **Toujours se concentrer sur la situation, ne pas être dans le jugement de l'enfant.** C'est très important, car cela maintient la confiance en soi de l'enfant, et lui donne une idée claire de ce qu'il peut faire de mieux la prochaine fois.
- **En planifiant à l'avance, vous pouvez essayer d'éviter certains comportements désagréables,** en repensant aux situations qui les provoquent habituellement. Par exemple, aller au supermarché lorsque les enfants ont déjà mangé et sont bien reposés.
- **En gardant votre calme et en expliquant le problème,** vous pouvez résoudre les problèmes, trouvez ensemble une solution. Cette approche aide l'enfant à assumer la responsabilité de ses actes.

## PETITS RETOURS DES ATELIERS PARENTS / ENFANTS / ASSISTANTES MATERNELLES :

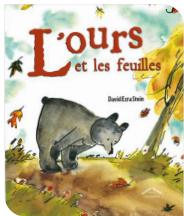
Le lundi de chaque période des petites vacances scolaires, nous proposons d'ouvrir un atelier aux familles. Ce moment permet de partager un temps avec leurs enfants, dans un cadre privilégié.

C'est l'occasion pour les parents employeurs d'avoir un moment privilégié, différent, avec leurs salariées, mais aussi de pouvoir échanger sur diverses thématiques, avec l'équipe du RPE.

N'hésitez pas à vous y inscrire, soit par mail, soit par téléphone.  
**La prochaine date est le lundi 16 février 2026 à partir de 10h.**



## CULTURE



Un ourson vit son 1er automne. Il est tout étonné de voir les feuilles tombées, que faut-il faire ? Essayer de les remettre sur l'arbre ? Ou leur parler ? Un livre aux illustrations simples et expressives, qui montre que l'on peut découvrir le monde en restant toujours ouvert aux bonnes surprises de la vie...



Le grumeau a grandi, il marche, parle (enfin il essaie) et donne même son avis sur le monde qui l'entoure. Quel pauvre innocent êtes-vous pour croire que le, pire et derrière vous ? La marmaille à cet âge est plus déchaîné que jamais....

**Le saviez-vous ? De nombreux livres et jeux sont disponibles à la médiathèque de Marly, rue Jules Vallès.**

## IL PARAIT QUE...

Les « phrases » d'enfants les plus drôles :  
> Un de mes loulous veut se laver les mains avec « le savon de Marcel !!! »  
> En arrivant un matin, une petite fille enrhumée dit : « Nounou, mon nez ne marche plus » !!  
> « Le poivre, c'est du sel qui pique »  
> « Si j'étais un garçon, est-ce que j'aurais été dans le ventre de mon papa ? »



## IDÉES RECETTES



### Compote banane/abricot sans cuisson

Ingrédients :  
Banane  
Abricot

#### Préparation :

Ecraser la banane bien mûre à la fourchette  
Mélanger avec un abricot très mûr (voir cuit si besoin)

A donner immédiatement afin d'éviter l'oxydation.



### Mini gratin de légumes

Ingrédients :  
Courgette, pomme de terre  
Un peu de lait  
Fromage râpé

#### Préparation :

Cuire les légumes à la vapeur  
Les couper en petits dés  
Les mettre dans un plat  
Recouvrir de lait et parsemez de fromage  
Gratiner juste quelques minutes au four

## DE LA NOUVEAUTÉ AU RPE...

De nouveaux équipements (barrières amovibles, tapis, blocs de motricité et jeux divers) ont été achetés par la ville de Marly.

Ce matériel varié donne la possibilité aux accueillants de mettre en place divers espaces, afin de garantir la sécurité et l'épanouissement des tout-petits.

Chères Assistantes Maternelles, n'hésitez pas à pousser les portes du RPE, afin de découvrir nos divers espaces.

Dans le lieu d'accueil Marie Curie :



Accueil de la Briquette :



# ANIMATIONS ET PERMANENCES

## À LA BRIQUETTE

Maison de quartier rue de champagne  
Animations : le lundi de 9h à 12h  
Permanences : le lundi de 13h30 à 17h30



## AUX FLORALIES

Salle d'activité Restaurant de l'école  
Marie Curie  
Animations : le mardi de 9h à 12h  
Permanences : le mardi de 13h30 à 17h30



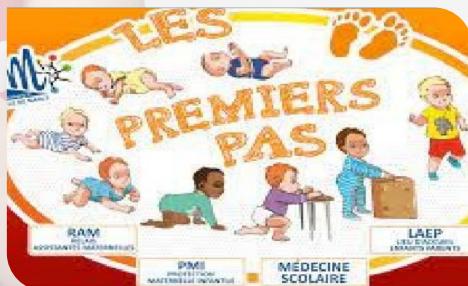
## LA PERDRIOLE

31 rue Camélinat  
Animations : le jeudi de 9h à 12h  
Permanences : le jeudi de 13h30 à 17h30



## CENTRE

Les Premiers Pas, rue Jules Vallès  
Animations : le vendredi de 9h à 12h  
Permanences : le vendredi de 13h30 à 16h





## LE COIN DES NOUNOUS

Si vous avez des souhaits de formation, n'hésitez pas à contacter l'équipe, via l'adresse mail : relaispetiteenfance@marly.fr

Le relais petite enfance facilite les départs en formation :

- > Aide à la constitution de vos dossiers
- > Envoie aux services concernés
- > Gère la mise à disposition d'un local sur Marly

**A noter : en Janvier 2026 est prévue la formation aux 1er secours**

Séances d'analyse des pratiques :

Dans le cadre de la professionnalisation des assistantes maternelles le RPE met en place un groupe d'analyse des pratiques avec un consultant. Ces temps se déroulent le samedi matin (à raison de 4 fois/an) ils permettent :

- > De réfléchir sur les pratiques professionnelles,
- > De dédramatiser des situations difficiles (angoisses du jeune enfant, les pleurs, les colères...)
- > De réfléchir sur son positionnement professionnel

Durant ces rencontres, chacun peut s'exprimer librement, exposer ses difficultés, et réfléchir à sa pratique professionnelle, dans un espace de neutralité et de confidentialité.

**Pour vous inscrire, rapprochez-vous du RPE.**



Scannez le QR code

**RESTEZ INFORMÉS !**

TELECHARGEZ L'APPLICATION  
DE NOTRE VILLE !

